

Roche-Romaine

Distance

↔ 10.5
km

Durée

🕒 3h15

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +239
m

Balisage

🟡 Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Murol

Adresse de départ

Office du Tourisme - Parking
63790 Murol

Accès au point de départ

De Clermont-Ferrand, direction Bordeaux par D2089.
Au col de la Ventouse rejoindre Murol par les D213, D5
et D996. Parking de l'Office du Tourisme.

Description du parcours

Dans une nature sauvage, la forteresse de Murol (XIV^e s) domine la vallée de la couze et le lac Chambon. On découvre la coulée de lave de la "Roche Romaine" sur le puy de Bessolles habitée à l'époque gallo-romaine (cases celtiques en pierres sèches).

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, prendre D618 direction Jassat sur 130 m, obliquer à gauche, suivre le chemin principal qui débouche sur la D5. Aller à droite et après 120 m, descendre le chemin à droite, traverser un ruisseau, puis continuer à droite. À l'intersection poursuivre tout droit jusqu'à la route.

Étape 2 : Aller à droite puis prendre à gauche la D619 (vue sur le château de Murol). Dans le virage bifurquer à gauche sur un large chemin vers le plateau de Bessolles. Au croisement poursuivre tout droit, passer des antennes-relais puis contourner le puy de Bessolles. À l'intersection (vue sur le puy de Dôme, le Sancy et le Cézallier) continuer tout droit sur 170 m et descendre le sentier à gauche "en rétrograde". Traverser le hameau et monter jusqu'à la Roche Romaine (panorama).

Étape 3 : Partir à gauche. Dans la descente ignorer un chemin à gauche. Le sentier serpente dans le bois de Groire. À la sortie de la forêt, au fond du vallon, laisser un chemin à gauche, traverser le hameau de Groire (four banal). Franchir le ruisseau et prendre la deuxième route à droite jusqu'à la D146.

Étape 4 : Poursuivre par le chemin en face. Au croisement virer à gauche, continuer sur la route goudronnée en restant à droite. Franchir le pont sur la Couze Chambon puis obliquer à gauche, retraverser la Couze Chambon et aller à droite. Passer à gauche de l'Eglise, traverser la place Léon Boudal, s'engager dans la ruelle, prendre à droite puis monter la rue du Jassaguet qui retrouve le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.